



# MISSION LOCALE D'INSERTION DU CENTRE HERAULT

Association

La Butte Verte

Boulevard Jacques Monod

34120 PEZENAS

---

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2019



Consultants Auditeurs Associés  
Parc Club du Millénaire – Bâtiment 21  
1025 Avenue Henri Becquerel  
34000 Montpellier – France

# MISSION LOCALE D'INSERTION DU CENTRE HERAULT

Association

La Butte Verte

Boulevard Jacques Monod

34120 PEZENAS

---

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2019

---

A l'assemblée générale de l'association MISSION LOCALE D'INSERTION DU CENTRE HERAULT

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MISSION LOCALE D'INSERTION DU CENTRE HERAULT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 19 juin 2020, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en



cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier, le 31 juillet 2020.

Le commissaire aux comptes

**Consultants Auditeurs Associés**

Luc PERON

# BILAN - ACTIF

MLICENT - MLICENTREHERAULT

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019			01/01/2018 au 31/12/2018
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations Incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	1 453.56	1 453.56		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations Corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels				
Autres immobilisations corporelles	182 750.06	149 359.35	33 390.71	25 399.14
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
<b>Immobilisations Financières (2)</b>				
Particip. et créances rattach. à des part.				
Prêts				
Autres immobilisations financières	30.00		30.00	30.00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>184 233.62</b>	<b>150 812.91</b>	<b>33 420.71</b>	<b>25 429.14</b>
Comptes de liaison				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	920.00		920.00	882.00
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	14 593.00		14 593.00	18 497.77
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	146 492.05		146 492.05	360 811.11
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	886 537.35		886 537.35	554 012.38
Charges constatées d'avance (3)	5 268.47		5 268.47	4 304.00
<b>TOTAL (III)</b>	<b>1 053 810.87</b>		<b>1 053 810.87</b>	<b>938 507.26</b>
Frais d'émission d'emprunt (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>1 238 044.49</b>	<b>150 812.91</b>	<b>1 087 231.58</b>	<b>963 936.40</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

# BILAN - PASSIF

MLICENT - MLICENTREHERAULT

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres	2 828.00	2 828.00
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	198 382.21	110 106.87
Autres réserves		
Report à nouveau	210 739.55	210 739.55
Excédent ou déficit de l'exercice	359 038.45	88 275.34
<i>Situation nette</i>	<i>770 988.21</i>	<i>411 949.76</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>770 988.21</b>	<b>411 949.76</b>
Comptes de liaison		
<b>TOTAL (II)</b>		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		103 408.00
<b>TOTAL (III)</b>		<b>103 408.00</b>
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	7 500.00	4 500.00
Provisions pour charges	98 907.00	91 759.00
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>106 407.00</b>	<b>96 259.00</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 997.46	23 791.95
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	181 956.03	253 033.99
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 882.88	9 882.88
Produits constatés d'avance		65 610.82
<b>TOTAL (V)</b>	<b>209 836.37</b>	<b>352 319.64</b>
Ecarts de conversion passif	(VI)	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>1 087 231.58</b>	<b>963 936.40</b>

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

209 836.37

352 319.64

# COMPTE DE RÉSULTAT

MLICENT - MLICENTREHERAULT

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>				
Cotisations				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	30 068.67	53 286.28	-23 217.61	-43.57
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	1 554 624.57	1 379 562.47	175 062.10	12.69
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie		46.00	-46.00	-100.00
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépr., prov., transf. charges	17 075.68	56 583.89	-39 508.21	-69.82
Utilisations des fonds dédiés	103 408.00	105 931.00	-2 523.00	-2.38
Autres produits	31 012.12	36 000.87	-4 988.75	-13.86
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 736 189.04</b>	<b>1 631 410.51</b>	<b>104 778.53</b>	<b>6.42</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stocks de marchandises				
Achats de matières premières et fournitures				
Variation de stocks de matières premières et fournitures				
Achats d'autres d'approvisionnements				
Variation de stocks d'approvisionnements				
Autres achats et charges externes *	212 225.79	174 697.91	37 527.88	21.48
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	70 055.00	64 267.00	5 788.00	9.01
Salaires et traitements	787 265.68	832 440.12	-45 174.44	-5.43
Charges sociales	262 494.93	318 023.54	-55 528.61	-17.46
Dotations aux amortissements et dépréciations				
sur immobilisations : dotations aux amortissements	16 991.35	23 680.39	-6 689.04	-28.25
sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions	7 148.00	15 625.00	-8 477.00	-54.25
Reports en fonds dédiés		103 408.00	-103 408.00	-100.00
Autres charges	9 445.92	9 551.54	-105.62	-1.11
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>1 365 626.67</b>	<b>1 541 693.50</b>	<b>-176 066.83</b>	<b>-11.42</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>	<b>370 562.37</b>	<b>89 717.01</b>	<b>280 845.36</b>	<b>313.03</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	954.92	897.80	57.12	6.36
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>954.92</b>	<b>897.80</b>	<b>57.12</b>	<b>6.36</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

MLICENT - MLICENTREHERAULT

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>				
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>	<b>954.92</b>	<b>897.80</b>	<b>57.12</b>	<b>6.36</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Sur opérations de gestion	2 522.71	228.57	2 294.14	
Sur opérations en capital		220.00	-220.00	-100.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	4 500.00	17 537.00	-13 037.00	-74.34
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>7 022.71</b>	<b>17 985.57</b>	<b>-10 962.86</b>	<b>-60.95</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Sur opérations de gestion	11 349.11	20 252.04	-8 902.93	-43.96
Sur opérations en capital	567.44		567.44	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 500.00		7 500.00	
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>19 416.55</b>	<b>20 252.04</b>	<b>-835.49</b>	<b>-4.13</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)</b>	<b>-12 393.84</b>	<b>-2 266.47</b>	<b>-10 127.37</b>	<b>-446.83</b>
Impôts sur les bénéfices	85.00	73.00	12.00	16.44
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE</b>	<b>359 038.45</b>	<b>88 275.34</b>	<b>270 763.11</b>	<b>306.73</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 744 166.67</b>	<b>1 650 293.88</b>	<b>93 872.79</b>	<b>5.69</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 385 128.22</b>	<b>1 562 018.54</b>	<b>-176 890.32</b>	<b>-11.32</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)</b>	<b>359 038.45</b>	<b>88 275.34</b>	<b>270 763.11</b>	<b>306.73</b>

\* Y compris :  
*Redevances de crédit-bail mobilier*  
*Redevances de crédit-bail immobilier*  
 (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
 (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs  
 (3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

681.76	228.57
4 230.00	2 295.33
-12 393.84	-2 266.47

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*MLICENT - MLICENTREHERAULT*

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 1 087 231.58 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 359 038.45 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes annuels ont été établis le 19/06/2020.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Traitement de la subvention exceptionnelle pour « solde de tout compte » versées en 2019 par l'Etat aux missions locales au titre de la Garantie jeunes

En 2019, l'Etat a modifié le financement de la Garantie jeunes, passant d'un financement de cohorte à cheval sur deux années civiles à un financement sur l'année civile globalisé dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectif (CPO). La modification des modalités de versement de la subvention Garantie jeunes qui en a découlé a pu avoir un impact sur le résultat comptable de certaines missions locales en raison de leurs modalités d'enregistrement de la subvention Garantie jeunes.

C'est pourquoi, l'Etat a décidé d'effectuer en 2019 un versement exceptionnel de 195.132€ pour «solde de tout compte» afin d'accompagner la transition entre les deux systèmes et pour sécuriser les missions locales dans l'hypothèse où la Garantie jeunes serait interrompue au 31 décembre 2022.

Le choix de l'affectation de cette subvention exceptionnelle relève de la responsabilité pleine et entière de la mission locale. Toutefois, l'Etat recommande aux missions locales de mobiliser une quote-part ou la totalité de cette subvention exceptionnelle pour constituer une réserve dédiée à couvrir le financement en année 2023 des suites de parcours des jeunes entrés en GJ en 2022 dans l'hypothèse où la GJ ne se poursuivrait pas au-delà de 2022. L'Etat ne pourra être tenu pour responsable d'une absence de réserve pour financer ces suites de parcours.

La mission locale d'insertion du centre hérault a fait le choix d'affecter cette somme de 195.132 euros en subvention d'exploitation avec proposition d'affectation du résultat de ce même montant en réserve affectée.

### Evènements postérieurs à la clôture

Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier semestre 2020. Il s'agit d'évènements non liés à des conditions existant à la date de clôture au 31 décembre 2019 et ne sont donc pas de nature à nécessiter un ajustement des comptes annuels.

L'association s'attend à un impact négatif sur ses états financiers au 31 décembre 2020. A la date d'arrêtés des comptes, dans le contexte de cette épidémie, l'association a d'ores et déjà adapté son organisation et ses modes de travail afin de limiter au maximum l'impact sur les comptes 2020.

Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, l'association n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêtés des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*MLICENT - MLICENTREHERAULT*

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Application des règlements comptables n° 99-01 du 16 février 1999 et 2004 -12 du 23 novembre 2004

Dérogation à l'appréciation de la nature d'une subvention, issue de la loi 2000-321 du 12 avril 2000

pour permettre une uniformisation des présentations des comptes annuels des MLI et à la demande de la DIRECCTE les subventions d'aide à l'emploi versées par l'asp sont présentées en transfert de charges pour un montant de 17.075,68 euros

Dans un souci d'harmonisation les cotisations des collectivités adhérentes sont présentées en subvention pour un montant de 173.507,60 euros

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- |   |           |
|---|-----------|
| - Agencement et aménagement des constructions | 3 ans     |
| - Matériels de transport                      | 1 à 3 ans |
| - Matériels de bureau                         | 1 à 5 ans |
| - Mobilier                                    | 3 à 5 ans |

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*MLICENT - MLICENTREHERAULT*

---

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

# IMMOBILISATIONS CORPORELLES

MLICENT - MLICENTREHERAULT

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	1 454			
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers		114 826		
		Matériel de transport		29 608		2 898
		Matériel de bureau & mobilier informatique		29 650		22 652
Emballages récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL			174 084		25 550	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL						
TOTAL GENERAL			175 537		25 550	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			1 454	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers		4 000		110 826
		Matériel de transport		6 631		25 875
		Mat. bureau, inform., mobilier		6 253		46 049
Emb. récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL			16 884		182 750	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
TOTAL						
TOTAL GENERAL			16 884		184 203	

# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

MLICENT - MLICENTREHERAULT

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	1 454			1 454
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	100 968	6 902	4 000	103 870
	Matériel de transport	20 049	6 234	6 063	20 220
	Mat. bureau et informatiq., mob.	27 668	3 856	6 253	25 270
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	148 685	16 991	16 316	149 360
	TOTAL GENERAL	150 138	16 991	16 316	150 813

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	TOTAL							
A. Immob. incorpor.	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
	TOTAL GÉNÉRAL							
	Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

# PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

MLICENT - MLICENTREHERAULT

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	91 759	7 148		98 907
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	4 500	7 500	4 500	7 500	
<b>TOTAL</b>		<b>96 259</b>	<b>14 648</b>	<b>4 500</b>	<b>106 407</b>
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
	Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
<b>TOTAL</b>					
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>96 259</b>	<b>14 648</b>	<b>4 500</b>	<b>106 407</b>
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		7 148		
	- financières				
	- exceptionnelles		7 500	4 500	

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

MLICENT - MLICENTREHERAULT

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	30		30
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	14 593	14 593	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	33	33	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	81	81	
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	142 864	142 864	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	3 514	3 514		
Charges constatées d'avance	5 268	5 268		
<b>TOTAUX</b>		<b>166 384</b>	<b>166 354</b>	<b>30</b>
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

# COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

*MLICENT - MLICENTREHERAULT*

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	5 268
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	5 268

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	146 377
Disponibilités	
TOTAL	146 377

# TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

MLICENT - MLICENTREHERAULT

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Ressources	Situations	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D = A-B+C
	DIRECCTE GARANTIE JEUNE	2019	332 800.00	100 108.00	100 108.00		
	FAJ CIAS	2019	800.00	800.00	800.00		
	ARS ARML	2019	11 000.00	2 500.00	2 500.00		
	<b>TOTAL</b>		<b>344 600.00</b>	<b>103 408.00</b>	<b>103 408.00</b>		

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

MLICENT - MLICENTREHERAULT

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	17 997	17 997		
Personnel & comptes rattachés	82 556	82 556		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	84 957	84 957		
Etat & Impôts sur les bénéfices	85	85		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	14 359	14 359		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	9 883	9 883		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>209 836</b>	<b>209 836</b>		

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exer.  
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

# COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

*MLICENT - MLICENTREHERAULT*

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 233
Dettes fiscales et sociales	137 317
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>145 550</b>

# LES EFFECTIFS

*MLICENT - MLICENTREHERAULT*

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## LES EFFECTIFS

	31/12/2019	31/12/2018
Personnel salarié :	31.45	31.45
Ingénieurs et cadres	2.00	2.00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	29.45	29.45
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

## PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

*MLICENT - MLICENTREHERAULT*

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
CHARGES DIVERSES	2 605	
PERTE SUR IEJ	4 514	
SINISTRE -SCOOTER ET 113CS	567	
PROV IEJ 2019	7 500	
PRODUITS DIVERS		1 841
REPRISE PROVISION IEJ 2018		4 500
TOTAL	15 187	6 341

# TRANSFERTS DES CHARGES

*MLICENT - MLICENTREHERAULT*

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
AIDES A L'EMPLOI	17 076		
TOTAL	17 076		

# COMMENTAIRE

*MLICENT - MLICENTREHERAULT*

---

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES :

Les mises à disposition de locaux des collectivités territoriales ne sont pas chiffrées, il convient toutefois de noter

- Mise à disposition de manière permanente à Pezenas (le siège social et le local à scooters ) à Agde, Bédarieux et Magalas
- Mise à disposition pour la tenue des permanences : Puissalicon, montagnac, Abeilhan, Florensac, Portiragnes, Vias, Bessan, Lamalou, Florensac, Laurens, Roujan, Saint Gervais sur Mare, Thézan les Béziers, Murviel les Béziers